



Le jeudi 31 mars 2016 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 25 mars 2016 - Nombre de membres en exercice : 28

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, MM. Pierre ZIMMERMANN, Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Colette GRASER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, MM. Alexandre MEZIERE, Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, MM. Dominique SERGENT, Riquier WILLOQUET, Mme Dong NGUYEN-RODRIGUEZ,

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Pierrette MAILLARD (à M. Pierre ZIMMERMANN), Mme Marie-France TAILLEFER (à M. Pierre BOURGOIS), M. Claude LAMARCO (à Mme Danièle PETIT), Mme Nathalie HERBAUX (à Mme Martine FOULON), Mme Aurélie VERNIER (à M. Didier DUPE)

Absente : Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N°16-1-37

FINANCES

Affectation du résultat comptable de l'exercice 2015

Rapport de M. X. RUYANT
Adjoint

Le résultat de clôture de l'exercice 2015, est le suivant pour la commune:

Section	
Investissement	705 561.56 €
Fonctionnement	7 973 291.14 €
	+ 7 267 729.58 €

L'instruction comptable M14 prévoit qu'il appartient à l'assemblée délibérante d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté au compte administratif : 7 973 291,14 € ;

- soit en investissement au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) à hauteur du besoin de financement de la section d'investissement ou plus, pour financer de nouvelles dépenses d'investissement l'année suivante ;

- soit en fonctionnement en report à nouveau afin de limiter l'appel futur à la fiscalité.

Le résultat 2015 n'a pas fait l'objet d'une reprise anticipée au budget primitif 2016. Il convient à présent de décider de son affectation définitive :

Nous vous proposons l'affectation suivante :

1 - affectation en investissement (compte 1068) (705 561.56 € de déficit + 654 340 € de restes à réaliser)	1 359 901.56 €
2 - affectation en fonctionnement (compte 002)	6 613 389.58 €
	7 973 291.14 €

CA du 03/03/2016
CG du 10/03/2016

Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire

